

Pacte pour le pouvoir de vivre

Le Parti Socialiste est le seul à avoir rencontré le collectif des 19 ONG et syndicats à l'initiative du « Pacte pour le pouvoir de vivre ».

« **A** lors que pour la première fois ces organisations ont mis leur expérience et leur expertise en commun pour apporter des réponses à la crise que le pays traverse, il nous est apparu

indispensable de travailler ensemble à des propositions convergentes », a insisté le Premier secrétaire, Olivier Faure.

Les échanges ont été riches autour des 66 propositions de ce pacte écologique et social, portées notamment par le tandem Laurent Berger et Nicolas Hulot.

Ces représentants associatifs et syndicaux partagent avec les socialistes la même volonté de sortir de la crise dans laquelle le gouvernement s'est enfermée par une conférence sociale et environnementale.

Car, depuis le début du mouvement des gilets jaunes, les socialistes ne cessent de répéter que ces deux exigences sont indissociables.

L'écologie et le social ne peuvent plus être pensés de façon distincte. En ce domaine, les convergences sont nombreuses : fiscalité verte, solidarité nationale inhérente à l'accompagnement de la transition écologique. Le passage du libre-échange au juste échange constitue une rupture forte que l'ensemble des participants réclament. Des mesures qui portent une vision de la société plus solidaire doivent impérativement être prises. En ce sens, l'action menée par les socialistes dans les territoires - qu'il s'agisse des territoires zéro chômeurs ou



De la discussion jaillit la clarté

des territoires à énergies positives - ouvre la voie. Et il s'agit désormais de porter à plus grande échelle cette exemplarité du quotidien en France et en Europe.

La seconde exigence est démocratique : le pouvoir, dans sa verticalité actuelle sous l'hyperprésidence d'Emmanuel Macron et dans son rejet des corps intermédiaires, ne pourra trouver les bons diagnostics et les bonnes réponses, celles qui sont applicables. **« Cette réunion a démontré, plus que jamais, l'importance du dialogue social et l'importance de redonner aux corps intermédiaires toute leur place »**, a souligné Boris Vallaud.

« Le Parti Socialiste ouvre sa table de discussion aux acteurs de la société civile, aux ONG, aux syndicats. C'est l'ADN de la social-démocratie, la volonté de définir ensemble le modèle de société de demain », a insisté le Premier secrétaire, Olivier Faure.

« C'est pour cela que nous demandons au président de la République d'organiser une Grande Conférence sociale qui réunirait les partenaires sociaux, ONG, associations, afin d'élaborer et négocier les solutions concrètes nécessaires à une sortie de crise sur la base des revendications portées par les Français ».

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 25/04/2019

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Lobbies

Face au principe de précaution qui doit protéger les citoyens, les lobbies ont inventé le « principe d'innovation ».

Le 16 avril, le Parlement européen a adopté ses propositions pour le programme *Horizon Europe* destiné au développement de la recherche dans l'Union. Pour la première fois, cette nouvelle notion est apparue.

Pour Éric Andrieu, président de la commission d'enquête sur les pesticides : *« L'application de ce "principe d'innovation" défendu principalement par la droite conservatrice et libérale est diamétralement opposé au principe de précaution que nous défendons. Pire, cela risque de favoriser la mise sur le marché de produits dangereux pour la santé des 500 millions de citoyens, voire, dans ce cas précis, de les financer avec les fonds européens de recherche pour peu qu'ils soient nouveaux »*.

Il est urgent que l'UE réaffirme la supériorité du principe de précaution sur celui de l'innovation.

Les élu.es à l'écoute des jeunes

Le Conseil départemental du Finistère agit pour mais aussi, et surtout, avec les jeunes. L'évaluation des politiques est une préoccupation quotidienne des élu.es et qui, mieux que les principaux intéressés, peuvent juger de la pertinence des dispositifs mis en place ?



Des échanges fructueux

« **A**vant de lancer des actions pour les jeunes nous avons voulu connaître leurs attentes et leurs besoins », résume Marie Gueye, vice-présidente à la Jeunesse.

Le 9 avril une cinquantaine de jeunes Finistériens, volontaires, se sont retrouvés à la *Maison du Département* à Quimper. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ont les pieds sur terre et ne demandent pas la lune.

Les ateliers qui leur étaient proposés portaient sur les déplacements, le

logement ou l'insertion professionnelle. Les réponses à apporter à ces trois problématiques étant souvent liées.

Aujourd'hui, la distinction entre transports scolaires et transports de passagers n'est sans doute pas aussi évidente qu'il y a quelques années : en effet, des salariés pourraient très bien être intéressés par des lignes purement scolaires, tandis que les lycéens se plaignent de la rigidité des horaires des cars qui correspondent quasi exactement aux horaires scolaires.

« Le Département intervient pour, mais surtout, avec les jeunes. »

Il convient de noter que pour les jeunes qui se sont retrouvés à Quimper, la priorité n'est pas l'accès à la voiture individuelle.

Cette journée de concertation avait été organisée en coopération avec les missions locales et l'un des ateliers portait sur l'insertion des jeunes sans diplôme. Sans diplôme, mais pas sans expérience ou savoir-faire. Or, alors qu'il est de bon ton pour les employeurs de tenir un discours sur la prépondérance des compétences et de la motivation sur les diplômes, celles et ceux qui ont quitté le système scolaire sans qualification

se rendent compte tous les jours qu'ils rencontrent bien plus de difficultés à entrer sur le marché du travail que leurs camarades diplômés.

Souvent, les démarches administratives se transforment en parcours du combattant lorsqu'on ne dispose pas des bonnes informations. « **Il faudrait, à l'image de ce qui se fait pour l'orientation avec le salon Azimut, que soit organisé un salon des services publics afin que nous connaissions nos droits et les démarches qui permettent d'y avoir accès** », ont unanimement demandé les membres du panel réuni à la *Maison du Département*.



Le Département évalue ses politiques

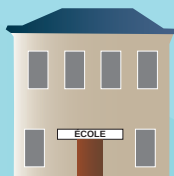
« **À l'issue de cette journée d'échange nous avons plusieurs pistes de réflexions à explorer et nous reviendrons rapidement vers les représentants de ce panel pour leur expliquer comment nous allons répondre à leurs attentes et à leurs propositions** », a conclu Marie Gueye.

Que demandent les jeunes ?



Stages en entreprises

En matière d'orientation, rien ne vaut une expérience et des rencontres avec des professionnels. C'est pour cette raison que les jeunes souhaitent, en dehors du désormais traditionnel stage d'observation de 3^e, pouvoir découvrir la vie en entreprises.



Utiliser les logements scolaires

Alors que les salariés saisonniers ont parfois du mal à se loger, pendant l'été, des internats de collèges ou de lycées sont vides. D'où l'idée de les utiliser pendant les vacances scolaires.



Améliorer l'accueil dans les gares

Réduire l'usage de la voiture individuelle nécessite un développement de l'offre de transports en commun. Pour les jeunes Finistériens, cela doit passer à la fois par des horaires plus rationnels et par des gares plus accueillantes.



Un forum des services publics

Où trouver l'information ? À quels droits peut-on prétendre en matière de logement, de santé, de transports lorsqu'on a entre 16 et 25 ans ? Pour le panel présent à Quimper, un forum des services publics permettrait d'avoir accès, au même moment, à toutes les informations nécessaires.



Vers une défense européenne

Un premier pas vers une défense européenne. C'est ainsi qu'on peut qualifier le vote du Parlement européen qui est intervenu le 18 avril dernier à Strasbourg.

Ce jour-là, en effet, le Parlement européen a adopté le Fonds européen de défense. Il est destiné à apporter un soutien financier aux projets communs, d'équipements et de technologies, dans un souci d'interopérabilité des matériels et d'achats européens conjoints. Il devrait, après la conclusion des négociations sur le cadre financier pluriannuel, être doté de 13 milliards d'euros : 4,1 milliard pour la recherche, 8,9 milliards pour le développement.

« L'Union doit se doter des moyens de mener une véritable politique industrielle de la défense », a insisté Pervenche Berès, présidente de la délégation socialiste française et membre de la commission de l'industrie en charge du dossier.

« Celle-ci est plus nécessaire que jamais face à la multiplication des menaces et des incertitudes au niveau international. Ce Fonds, bien qu'en deçà de nos exigences, en est une première concrétisation pour qu'émerge en Europe une réelle capacité de défense et de sécurité commune. »

Elle poursuit : « L'absence de coopération entre les États membres dans le domaine de la sécurité et de la défense coûte entre 25 et 100 milliards d'euros par an. Il est

donc temps de favoriser la coopération entre les industriels des États membres et d'inciter ces derniers à acheter ensemble les équipements produits afin de réaliser des économies. Le Fonds permettra de réduire notre dépendance, à la fois aux importations et aux exportations ».

Concrètement, trois entreprises provenant de trois États membres différents devront participer à un projet pour qu'il puisse être financé par l'Union européenne. « Si l'Europe est loin d'avoir une "armée" ou une "défense" européenne, ce Fonds constitue la première pierre de cet édifice », ajoute l'eurodéputée.

Pour la Délégation socialiste française, ce programme doit être pleinement conforme aux principes éthiques. À titre d'exemple, est interdit le financement de programmes de développement de « robots tueurs ». Il faut que l'Union pèse pour que cesse à l'échelle internationale la mise au point, la production et l'utilisation d'armes létales entièrement autonomes.



La coopération militaire est indispensable

En savoir plus

Trop complexe DGF



Alors que la communication gouvernementale consiste à expliquer que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) « reste globalement stable », les élu.es voient qu'il est de plus en plus compliqué pour eux de boucler leurs budgets. Et, exemples à l'appui, ils illustrent leurs propos sur les réseaux sociaux.

« Pour Quimperlé, la DGF est passée de 747 869 en 2017, à 714 618 en 2018, à 667 376 en 2019 », a indiqué Michaël Quernez.

« La part forfaitaire est passée de 515 626 en 2017, à 468 207 en 2018 et 417 402 en 2019. »

Cette baisse est essentiellement due à un mécanisme complexe d'écrêtement et concerne les communes dont le potentiel fiscal par habitant dépasse un seuil, fixé à 75% de la moyenne nationale. Quimperlé est à 87%.

« Dit plus simplement, comme nous exerçons une pression fiscale plus faible que la moyenne des communes de notre strate, l'État considère que nous n'avons pas besoin de dotations plus importantes », explique le maire de Quimperlé.

Laurent Péron, adjoint au maire en charge des finances au Relecq-Kerhuon, a lui aussi pris le temps d'expliquer ce que représente une baisse de 4,4% (42 152 euros) pour sa commune : « Ce chiffre est à mettre en face de dépenses prévues au budget cette année, non pas par choix politique mais simplement car nous devons faire face à des obligations : 30 000 euros pour l'installation d'un nouveau columbarium au cimetière, 10 000 euros pour la réfection du sol extérieur de la crèche, 20 000 euros pour la mise en accessibilité des sanitaires de la MMA ».

Envie d'Europe à Quimperlé



Forough Salami-Dadkxah animera le 3 mai une réunion publique pour présenter le programme de la liste *Envie d'Europe* à 18h00 à l'espace Benoîte Groult (salle Ellé).

Raphaël Glucksmann à Rennes



Raphaël Glucksmann, tête de liste *Envie d'Europe*, animera un meeting régional le 14 mai, à 19h00, Halle

Martenot à Rennes, en présence des candidat.es bretons.



14 septembre
Fête de la gauche
à Quimperlé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1267 - Vendredi 26 avril 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP



Le banquier et le citoyen

Michael Vincent

Pour paraphraser Georges Clémenceau, évoquant la guerre, on peut dire que la finance est une chose trop sérieuse pour ne la confier qu'aux banquiers. C'est ce qu'explique Michael Vincent, spécialiste de la finance et candidat sur la liste Envie d'Europe, dans « Le banquier et le citoyen » publié par la Fondation Jean-Jaurès.

Cap Finistère : À qui s'adresse « Le banquier et le citoyen » ?

Michael Vincent : À toutes celles et tous ceux qui veulent comprendre les enjeux financiers. La crise de 2008 des subprimes a eu des répercussions sur le système bancaire international, bien sûr, mais elle a aussi eu d'autres conséquences, directes ou indirectes. La montée de l'austérité, la crise de l'Euro, le développement des populismes, en Europe mais aussi dans le monde, s'expliquent en grande partie par les effets de cette crise qui s'est produite il y a plus de dix ans, mais dont nous payons encore les effets. Je souhaite donc, par cet essai, m'adresser aux citoyens, aux banquiers et aussi aux responsables politiques qui doivent comprendre les enjeux de la régulation bancaire.

Cap Finistère : En quoi est-il important que les citoyens comprennent mieux les mécanismes bancaires ?

Michael Vincent : In fine, comme je viens de le rappeler, ce sont eux qui subissent les conséquences des crises financières. Il est donc normal qu'ils aient un droit de regard sur ce qui est fait ou pas, pour garantir la préservation de leur épargne. J'apporte mon expertise mais aussi mon témoignage, puisque j'ai vécu les conséquences de la crise de 2008 de l'intérieur pour contribuer au débat public. Car, il me paraît essentiel que les questions financières fassent l'objet d'un débat public. Mais pour cela, il convient que chacun soit informé.

Cap Finistère : Alors que des mesures ont été prises après 2008, une nouvelle crise financière est-elle possible ?

Michael Vincent : Oui, une nouvelle crise est possible. Après 2008, des décisions techniques ont été prises et il faut s'en féliciter. L'Union européenne a su prendre les décisions qui s'imposaient pour l'eupéanisation de la finance, pour augmenter les fonds propres des banques ou mettre en place les chambres de compensation. On peut donc considérer que le monde financier est plus sûr qu'avant 2008. Cependant, nous ne sommes qu'au milieu du gué. Car, si les mesures techniques ont été prises, les mesures politiques se font attendre.

Il ne peut y avoir de stabilité sans solidarité au sein de la zone euro. Or, sur ce dossier rien n'a encore été fait.



Cap Finistère : Quelles seraient les conséquences du Brexit sur la finance européenne et internationale ?

Michael Vincent : Il y aurait 1 000 et 1 choses à dire sur ce sujet tant la city joue un rôle majeur dans le système bancaire européen et mondial. Mais pour en revenir au titre de mon essai, il me semble que le Brexit illustre parfaitement le lien qui doit s'établir entre le banquier et le citoyen dont les destins sont, qu'on le veuille ou non, intimement liés. Je m'explique : le Brexit allait totalement à l'encontre des intérêts de la city.

Mais, comme j'ai pu le constater sur place en 2016, par peur de froisser une partie de leurs clients, les responsables de la city, pourtant habituellement si prompts à défendre leurs intérêts, se sont tus pendant la campagne et n'ont pas tiré la sonnette d'alarme en expliquant les conséquences qu'aurait, pour la place financière londonienne, une sortie de l'Union européenne. C'est un exemple symptomatique d'une finance qui préfère rester dans sa tour d'ivoire.

Cap Finistère : Contrairement à une idée reçue, les Banques ne sont pas hostiles à la régulation ?

Michael Vincent : Non. La finance est amoral. Il revient aux politiques de mettre en place des mécanismes de régulation, qui s'appliquent de la même manière à tous les acteurs. L'autorégulation du monde de la finance est un leurre. Les banquiers le savent bien et si tous les acteurs sont soumis aux mêmes normes, ils ne sont pas hostiles à une régulation des marchés financiers.

Cap Finistère : Quel rôle pourra jouer le prochain Parlement européen en matière de régulation ?

Michael Vincent : Le Parlement n'est probablement pas l'instance la plus déterminante pour mettre en place les mesures politiques qui s'imposent. C'est au conseil que les décisions les plus importantes seront prises. Cependant, il ne faut pas négliger le rôle du Parlement, qui, en fonction de la future majorité, sera appelé à se prononcer sur ce sujet. Mais il ne faut pas non plus négliger l'importance des opinions publiques. Plus elles feront pression, plus les gouvernements devront les écouter. Ce livre est une contribution à cette prise de conscience.